

# Bientôt une facture du pasteur pour un service funèbre?

**RELIGION** Lors de son dernier synode, l'Eglise réformée neuchâteloise, qui connaît de grandes difficultés financières, a choisi de sensibiliser la population au coût de ses services en l'invitant à y contribuer. Son président, Yves Bourquin, explique cette décision

PROPOS RECUEILLIS PAR LUCAS VUILLEUMIER (PROTESTINFO)



**«Si les ministres s'y refusent, c'est finalement leurs salaires et la continuité de l'Eglise qui seront en jeu»**

Payer pour un service funèbre au temple: pour les réformés neuchâtelois, cela pourrait être un bon moyen de donner un coup de pouce à leur Eglise (EREN). En déficit de 1,44 million pour 2024, l'institution religieuse est à la peine. Dans ce canton, moins d'un tiers des réformés paient la contribution ecclésiastique volontaire, et une minorité d'entre elles versent la somme entière. L'EREN, qui perd chaque année environ 700 membres pour cause de décès ou de désaffection, a donc décidé lors de son dernier synode le 6 décembre desensibiliser la population aux coûts de ses actes liturgiques. Interview de son président, le pasteur Yves Bourquin.

**Lors de votre dernier synode, la décision a été prise de proposer aux familles de payer les services funèbres. Quel est le but de cette démarche?** Nous avons réaffirmé la gratuité des services funèbres. En revanche, le Conseil synodal (exécutif) a été chargé de mettre en place une communication afin de sensibiliser aux coûts effectifs des services de l'EREN et de leur financement.

## INTERVIEW

**Combien coûte un service funèbre?** Environ 1000 francs, pour dix heures de travail pastoral.

**Qui va se charger de cette sensibilisation?** La communication sera préparée par le Conseil synodal, mais ce seront aux pasteurs qu'il faut en parler. Ils proposeront de participer à ce coût par un don, mais il est hors de question d'envoyer la moindre facture après un service funèbre. Celui-ci doit rester gratuit au même titre que l'annonce de l'Évangile.

**Comprenez-vous que cela puisse déranger?** Cela m'est difficile. Il s'agit en fait d'une communication responsabilisante. Dès lors qu'il y a un coût effectif pour l'Eglise, j'ai du mal à comprendre que cette sensibilisation puisse

choquer. D'autant que les personnes, je le répète, restent complètement libres de payer ou pas.

**Il y a une vingtaine d'années, l'Eglise protestante de Genève a pris la même initiative, mais certains pasteurs ont renoncé. En quoi cela sera-t-il différent pour Neuchâtel?** Le synode (législatif) a voté cette décision. Les pasteurs sont loyaux quand le synode décide quelque chose. De plus, au sein de l'Eglise, personne n'ignore notre réalité financière...

Ainsi, si les ministres s'y refusent et considèrent que ce n'est pas à eux de faire cela, c'est finalement leurs salaires et la continuité de l'Eglise qui seront en jeu.

**L'interdiction que l'EREN a tenté de prononcer au sujet des cérémonies laïques était-elle un moyen de récupérer ce marché?** Non. C'était un moyen de dire à la population qu'il existait un certain nombre de problèmes autour de l'accompagnement du deuil. La collaboration avec les célébrants laïques – nous mettons nos temples à leur disposition – s'est longtemps très bien passée. Aujourd'hui, la situation a changé et certains abus ont été constatés, notamment des ambiguïtés de rôle [un agent de pompes funèbres recrutait sa clientèle dans le cadre de sa fonction d'accompagnement spirituel dans un EMS, ndr], de l'anticléricalisme ou un démarchage commercial trop offensif. Il a donc fallu dénoncer des choses, et nous

avons prononcé cette interdiction afin d'emmancher la discussion et jeter un pavé dans la mare.

**Cette interdiction n'est finalement pas applicable aux temples appartenant aux communes. Faut-il donc s'attendre à voir émerger une concurrence entre l'EREN et les célébrants laïques?** En quelque sorte. Il faudra donc bien rappeler qu'à l'EREN nous faisons ce travail de façon institutionnelle, et que nous garantissons notamment un remplacement en cas de maladie ou d'absence du ministre. Ce qui n'est pas forcément le cas chez les célébrants laïques. En outre, le fait de se placer devant Dieu à ce moment de la vie, qu'on y croie ou pas, met face à ce qui peut exister de plus grand que nous. L'Eglise propose un ancrage de sens face à ce qu'il y a d'incompréhensible dans la mort.

**En 2010, les services funèbres de près de la moitié des personnes décédées dans le canton étaient célébrés par l'EREN. En 2021, plus que 25%. N'avez-vous pas peur que cette initiative réduise encore ce nombre?** C'est possible, mais nous devons, dans notre situation, tenter le tout pour le tout. On peut faire une polémique sur cette décision, c'est très facile. Si le message est que l'EREN a des problèmes d'argent et qu'elle veut faire de l'argent sur le dos des endeuillés, je comprendrais très bien que nous ne soyons pas compris. La réalité est évidemment autre. L'EREN a des problèmes d'argent, offre des services à la population de grande qualité et essaie de responsabiliser les bénéficiaires de ces services aux coûts réels qu'ils engendrent, en espérant des dons.

**Dès lors, pourquoi ne pas aussi demander de contribuer aux mariages?** Les mariages sont des actes liturgiques qui sont devenus presque anecdotiques. Nous n'en célébrons plus qu'une quinzaine par année.

**Cette mesure fait partie du plan qui doit remettre votre Eglise à flot financière. Elle affiche aujourd'hui un déficit d'environ 1,5 million de francs. Avez-vous bon espoir?** Oui. Evidemment cela passe par une diminution et une réorganisation plus modeste du travail, mais en gardant de la qualité et en restant fidèle aux besoins de la population. Nous garderons aussi un peu de créativité, afin de ne pas devenir uniquement un prestataire de services. ■

## MAIS ENCORE

**L'individu menaçant à Cortailod n'était pas radicalisé**

L'homme menaçant interpellé le 8 décembre à proximité d'une école de Cortailod (NE) ne montre pas un «profil de radicalisation [...] pouvant présenter une menace intérieure et extérieure pour la sécurité du pays», a confirmé Elisabeth Baume-Schneider hier. Actuellement en détention administrative, il sera renvoyé vers l'Allemagne. (ATS)

# Le Jura s'attaque aux cybermenaces

**PRÉVENTION** Le canton se dote d'une stratégie de cybersécurité. Présentée hier, elle s'adresse aux entités tant publiques que privées et vise à les rendre résilientes et proactives face aux dangers inhérents à la numérisation

ALEXANDRE STEINER  
X @alexanstein

Ecoles, institutions, entreprises, médias, services communaux, cantonaux et fédéraux: en 2023, aucun domaine n'a été épargné par les cyberattaques. Dans un rapport publié le 2 novembre dernier, le Centre national pour la cybersécurité (NCSC) indiquait avoir reçu 19 000 annonces de cyberincidents au premier semestre de l'année, soit 2000 de plus que durant la même période de l'année précédente (+13%). Face à ces menaces, les collectivités fourbissent leurs armes pour mieux se défendre. C'est notamment le cas du canton du Jura, qui a présenté ce lundi sa nouvelle stratégie de cybersécurité.

## Avant les mesures, un audit

Déclinée en cinq piliers allant de la prévention à la restauration des données, en passant par la détection des anomalies, elle vise à identifier les menaces et à améliorer la maturité en la matière de tous acteurs concernés. Le canton souhaite impliquer dans sa réflexion l'ensemble des entités de droit public, mais également les grands acteurs privés. Les communes seront fortement encouragées à appliquer cette stratégie – 88% d'entre elles souhaitent déjà le faire – tandis que pour les privés, elle fera surtout office de recommandation.

Plusieurs organes devront être créés afin d'atteindre les objectifs fixés et d'augmenter la souveraineté numérique jurassienne. Ils auront pour mission d'assurer une veille active, de proposer des mesures concrètes, de conseiller les pouvoirs publics et de renforcer la conscience collective des risques existants dans le domaine du numérique. La stratégie doit déployer ses effets d'ici à la fin de 2025.

Dans un premier temps, un audit sera réalisé pour évaluer le niveau de cybersécurité des collectivi-

tés publiques. «Nous pourrions ensuite définir d'autres mesures qui seront réévaluées en permanence», indique David Eray (PCSI), ministre chargé du dossier. Leur coût n'est pas encore chiffré, «mais il sera de toute façon intéressant par rapport à celui engendré par une attaque réussie».

Jusqu'à présent, le canton du Jura a été relativement épargné par le phénomène, hormis quelques cas minimes: «Mais cela peut arriver à tout le monde et il faut être prêt. Notre but est de rappeler les bases légales en vigueur, ainsi que de sensibiliser et de former un maximum de personnes aux risques, car l'humain est très souvent le maillon faible en matière de cybersécurité», analyse encore David Eray.

Des formations obligatoires ont d'ailleurs déjà été dispensées au personnel de l'Etat. «Cela nous a permis de passer d'un niveau de vigilance de 2-3 à 7-8 sur 10», estime le ministre, en précisant qu'il est impossible d'atteindre une protection totale. La stratégie devra aussi permettre de déterminer ce qui doit être protégé, comment le protéger et comment réagir en cas d'attaque.

**«L'humain est très souvent le maillon faible en matière de cybersécurité»**

DAVID ERAY, MINISTRE JURASSIEN CHARGÉ DU DOSSIER

A titre d'exemple, le canton dispose de ses propres centres de données, ce qui doit permettre de rendre plus fluide leur restauration si elles venaient à être corrompues ou volées. «Mais nous devons encore élaborer les procédures à suivre pour les récupérer au plus vite.»

Car si les fuites de documents sensibles sont évidemment très redoutées, la paralysie de systèmes informatiques sur une longue durée l'est tout autant, conclut le ministre: «Elle peut s'avérer particulièrement dommageable pour le fonctionnement des entités tant publiques que privées.» ■

## EN BREF

### Le taux d'aide sociale baisse à 2,9% en Suisse

Le taux d'aide sociale, soit la part des bénéficiaires de cette prestation dans l'ensemble de la population résidente permanente en Suisse, a baissé l'an dernier de 0,2 point de pourcentage, pour atteindre 2,9%, a indiqué hier l'OFS. Au total, 256800 personnes ont reçu au moins une fois une prestation de l'aide sociale économique. ATS

### Le Valais lève «l'état de situation particulière»

Le Valais a décidé hier de lever «l'état de situation particulière» déclaré mardi dernier en raison des fortes intempéries. Ce statut permet d'agir rapidement en cas de besoin. Le débit des cours d'eau s'est normalisé mais la situation géologique mettra plus de temps à se stabiliser. «Certains sols sont toujours gorgés d'eau et mettront plusieurs jours avant de se décharger. Il est donc possible que des éboulements ou des glissements de terrain se produisent encore localement ces prochains jours», prévient le canton. ATS

## MAIS ENCORE

**Dix-sept loups tués en Valais depuis le 1er décembre**  
Dix-sept loups ont été abattus en Valais en dix-huit jours, soit depuis le 1er décembre, date du premier jour de chasse autorisé dans le cadre de la «régulation proactive» organisée par le canton. Cela représente environ la moitié du nombre de bêtes dans le viseur. (ATS)

# Chappatte, un an/un dessin (2018-2023)

**Notre dessinateur a choisi six regards extraits de son dernier livre («Fins de règne», Ed. Les Arènes). Il les commente**

«Ah! Le scandale de la pédophilie dans l'Eglise catholique! Encore une histoire à coulisses, à tiroirs et à rebondissements multiples. On est de nouveau dans le cadre d'une série – ce que les dessinateurs de presse redoutent, mais qui les oblige aussi à se renouveler.

Pour un dessin de ce genre, il faut convoquer tout le champ lexical de l'Eglise, toute la liturgie, toute la panoplie catholique, qui heureusement sont assez riches – on y trouve pas mal de gadgets, de breloques et de trucs... Ici, c'est l'image de la quête qui s'est imposée, avec la petite sébile, et qui m'a conduit vers un dessin humoristique échappant au graveleux, provocateur ou lourd (... j'en ai fait plusieurs dans ce goût-là).

Quand je dessine sur l'Eglise catholique, je sais de quoi je parle, j'ai pratiqué le catéchisme. Le curé, c'est terrible à dire, je me souviens surtout de son haleine... Et puis le confessionnal, une expérience heureusement sans traumatismes dans mon cas, mais assez malaisante tout de même... Il faut faire un gros effort d'imagination pour comprendre quels péchés on attend de nous à ce moment-là.»



«NZZ am Sonntag», 3 mars 2019.